





International Welding Engineer Formation organisée par Technicity.brussels et Wabla SRL

Public cible

Destinée aux ingénieurs désirant être reconnus internationalement au plus haut niveau dans le soudage, cette formation s'adresse aussi aux entreprises devant se conformer à la législation européenne pour la supervision de leurs opérations de soudage.

Contenu de la formation

La formation se réfère à l'Institut International de Soudure, via le document IAB-252r5-19. Les cours sont donnés en **français** par des **experts reconnus** dans chaque spécialité du soudage.

Un module pratique (60h) et quatre modules théoriques (388h) composent ce cursus donné en **partie en e-learning** :

- Procédés et matériels de soudage
- Les matériaux et leur comportement lors du soudage
- Conception et calcul
- Fabrication et applications d'ingénierie

Le programme complet de 448 h est précisé sur <u>www.biwe.be/contenu-detaille</u>.

Examens

Des examens sont prévus pour vérifier l'acquisition des compétences :

- les examens écrits sont organisés un mois environ après chaque bloc
- l'examen oral est organisé par l'ABS à la fin du cycle complet. Il se déroule devant un jury dans la langue choisie par le candidat (français, néerlandais ou anglais)

Une présence à minimum 90% du participant est nécessaire pour obtenir le diplôme IWE, **valable à vie**. Les absences doivent être justifiées par des documents officiels (certificat médical, courrier d'entreprise avec signature de la direction, attestation, ...).

Les candidats n'ayant pas réussi ont la possibilité de passer une seconde et même une troisième session par bloc. Les examens peuvent être réalisés dans un délai de maximum 3 ans à partir du démarrage du cours.

Pour réussir, le candidat doit avoir au minimum 60% des points dans chaque bloc (écrit et oral).

Toute absence non justifiée aux examens se solde par un échec.

L'ABS n'accorde pas de dispense de l'examen oral (sauf si candidat à finalité IWT).

Merci de dater et signer	
chaque page dans le	
cadre suivant,	
précédé de la mention :	
« Pour accord »	

Page 1/8







Durée et déroulement

La formation commence début 2023 et dure deux ans, à raison d'une journée de 8h par semaine, suivant le calendrier et les congés scolaires de l'enseignement secondaire. Les travaux pratiques seront planifiés en dehors de ce canevas.

La formation se déroulera principalement dans les locaux de Technicity.brussels, allée de la recherche, 26, à 1070 Bruxelles.

L'horaire détaillé sera remis à chaque participant.

Remarque importante : en fonction de la disponibilité des formateurs et/ou de circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs, des dates initialement prévues pourraient être déplacées et reprogrammées. Seuls les organisateurs fixent les dates de formation suivant leurs propres disponibilités et impératifs d'organisation.

Diplôme

Après réussite des examens, chaque participant recevra le diplôme d'Ingénieur Soudeur International (International Welding Engineer). Ce diplôme est délivré et reconnu par l'IIS-IIW (Institut International de Soudure).

Conditions d'admission

Pour pouvoir participer à cette formation, est nécessaire :

- Un diplôme belge de master ingénieur industriel ou civil (expérience préalable dans le domaine du soudage non requise).
Une photocopie du diplôme est demandée lors de l'inscription.

Οu

- Un diplôme belge de bachelier ingénieur industriel ou civil ou similaire en mécanique avec minimum 5 ans d'expérience dans l'industrie du soudage et ayant au moins 3 années de cette expérience inclus dans la période de 5 années qui précède la date d'inscription.
 - Une photocopie du diplôme ainsi qu'un CV complet démontrant les 5 années d'expérience dans l'industrie du soudage sont demandés lors de l'inscription.

Les diplômes obtenus à l'étranger devront obtenir une preuve de l'équivalence aux diplômes belges via le bureau du service des équivalences de l'enseignement obligatoire, et ce préalablement à l'inscription.

	Р
Merci de dater et signer	
chaque page dans le	
cadre suivant,	
précédé de la mention :	
« Pour accord »	







L'admission de tout candidat est subordonnée à l'établissement d'un contrat écrit avec Wabla SRL. Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent document et déclare accepter ses clauses et conditions, sous réserve de celles qui deviendraient caduques en vertu de dispositions légales impératives.

L'Association Belge du Soudage (ABS) est l'organisme national autorisé en Belgique. ANB (= Authorized National Body) pour l'accréditation et la supervision des cours, est responsable pour les examens et la délivrance des diplômes.

Coût

Le coût total de cette formation s'élève à 14.500,00 € HTVA par personne.

Ce coût comprend:

- Les cours théoriques, présentiels ou distanciels
- les travaux pratiques et le matériel nécessaire à leurs réalisations
- les frais d'examen
- les frais de diplôme
- les différentes notes de cours, principalement en version numérique via accès à un cloud partagé

Attention: il ne sera pas permis d'imprimer les notes à Technicity.brussels.

Merci de dater et signer	
chaque page dans le	
cadre suivant.	
précédé de la mention :	
« Pour accord »	







Inscription

Cette formation ne pourra s'organiser que si un nombre minimum d'inscriptions est atteint.

La sélection des candidats se fera suivant les critères décrits et l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription correctement complétés, datés et signés.

L'inscription n'est valide que lorsque la procédure pour postuler est complète (documents reçus et acompte versé) et que les organisateurs confirment l'acceptation du candidat.

Les candidats postulent de la façon suivante :

- a) Envoi d'un ensemble de documents par mail à l'adresse biwe@wabla.be:
 - o toutes les pages de ce document datées et signées pour accord
 - o une photocopie lisible du diplôme
 - o une photocopie lisible de la carte d'identité (recto/verso)
 - o un CV détaillé si bachelier, ou en complément d'information, si diplôme d'ingénieur
 - o une équivalence de diplôme, si diplôme étranger
- b) Versement de l'acompte d'inscription.

Celui-ci sera bien entendu remboursé en cas de refus du candidat ou d'annulation de la formation.

L'acompte est de 1.210,00€ TVAC et à verser au compte bancaire suivant :

WABLA SRL IBAN BE56 7390 1310 3788 - BIC KREDBEBB KBC Brussels

Avec la communication : « Candidature IWE 2023 – NOM Prénom ».







Paiement

- 1. L'acompte est de 1.000,00 € HTVA. Un accusé de réception vous sera adressé.
 - Si le candidat est refusé, l'acompte sera intégralement remboursé.
 - Si le candidat est retenu et que la formation a lieu, une facture sera émise pour valider le démarrage.
- 2. Une seconde facture intermédiaire d'un montant de 6.000,00 € HTVA vous sera envoyée pour couvrir la 1e période jusqu'au 31 décembre 2023.
- 3. Une troisième facture intermédiaire d'un montant de 6.000,00 € HTVA vous sera envoyée pour couvrir la 2e période jusqu'au 31 décembre 2024.
- 4. Le solde de 1.500.00 € HTVA sera facturé au terme de la formation.

En cas d'arrêt de la formation par le participant, le solde des trois périodes dues sera facturé en une seule fois.

En cas de changement d'employeur en cours de formation le participant préviendra immédiatement Wabla et lui transmettra les nouvelles coordonnées du contact / de facturation du nouvel employeur.

Conditions particulières

Paiement: chaque facture est payable dès réception.

L'utilisateur consommateur dispose du droit de notifier à Wabla qu'il renonce à son inscription, sans pénalités et sans indication de motif au plus tard 10 jours ouvrables avant la date de début de la formation. En cas de non-respect de ce délai, Wabla se réserve le droit de réclamer le coût total de la formation.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler une formation présentielle au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de début de la formation si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

de dater et signer ue page dans le e suivant, edé de la mention :
accord»







Règles à respecter

Les participants sont priés de respecter les salles et le matériel mis à leur disposition. Il n'est pas autorisé de manger dans la salle de cours.

Les véhicules doivent exclusivement être parqués aux emplacements indiqués. Il est défendu au participant :

- d'introduire des boissons alcoolisées ou tout autre produit prohibé
- de se trouver en état d'ivresse dans le centre de formation
- de fumer dans tous les locaux et ateliers
- d'emporter des boissons en dehors de la cafétéria (notamment gobelets)
- d'introduire dans le centre de formation des personnes étrangères à celui-ci sans en avoir obtenu l'autorisation

Le centre décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des biens mobiliers appartenant au participant.

Copier une norme est illégal, c'est pourquoi elles seront uniquement consultables sur place.

Informations

Pour toute **information**, veuillez prendre contact via le formulaire disponible sur le site biwe.be ou via l'adresse email : biwe@wabla.be.

_	
Merci de dater et signer	
chaque page dans le	
cadre suivant,	
précédé de la mention :	
« Pour accord »	

Page 6/8







Fiche d'inscription International Welding Engineer

Dates: premier trimestre 2023 – premier trimestre 2025

Coût: 14.500,00 € / cycle / personne HTVA

Informations	société :

Nom société		
Adresse		
CP - localité		
Contact		
Adresse mail		
Téléphone		
N° IBAN		
N° ONSS		
N° TVA		
CP Ouvrier		
CP Employés		
		<u></u>
Adresse de facturation si différente		
Information candidat :		
Nom		
Prénom		
Fonction		
Statut (employé, cadre)		
N° registre national		
Contact		
Adresse mail		
Téléphone		
Adresse privée		
CP - localité		
complétés, datés et signovembre 2022, cette Merci de dater et signer	uivant l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription corre gnés. Sans bon de commande de votre part transmis av offre signée pour accord fera office de bon de comman	ant le 22
chaque page dans le cadre suivant, précédé de la mention : « Pour accord »		







En cas de remplacement d'un participant, merci d'avertir Wabla dans les meilleurs délais.

Une inscription n'est valable que si elle comprend :

- a) Envoi d'un ensemble de documents par mail à l'adresse biwe@wabla.be:
 - o toutes les pages de ce document datées et signées pour accord
 - o une photocopie lisible du diplôme
 - o une photocopie lisible de la carte d'identité (recto/verso)
 - o un CV détaillé si bachelier, ou en complément d'information, si diplôme d'ingénieur
 - o une équivalence de diplôme, si diplôme étranger
- b) Versement de l'acompte d'inscription. Celui-ci sera bien entendu remboursé en cas de refus du candidat ou d'annulation de la formation.

L'acompte est de 1.210,00€ TVAC et à verser au compte bancaire suivant :

WABLA SRL IBAN BE56 7390 1310 3788 - BIC KREDBEBB **KBC** Brussels

Avec la communication : « Candidature IWE 2023 – NOM Prénom ».

erci de dater et signer
naque page dans le
adre suivant,
écédé de la mention :
Pour accord »